



Le confort d'été - et son application dans la construction passive et la construction bois

Prévenir et lutter contre les surchauffes (en neuf et en réhabilitation)

Durée : 2 jours soit 14 heures

Thématique(s) : Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés

Date :

Lieu : ()

Intervenant(s) : Franck JANIN, Ingénieur thermicien spécialisé construction passive et écologique (HELIASOL)

Programme de formation

Vous cherchez à comprendre plutôt qu'à appliquer des recettes, cette formation est peut-être pour vous ?

Une nouvelle formule pour cette formation qui, en 2 jours, abordera toute la question du **confort d'été pour des bâtiments performants (y compris passifs) avec un focus particulier sur la construction bois.**

Conçue en mode ateliers, la formation fera la place belle aux échanges, travaux de groupes, brainstormings. Elle a pour objectif de vous aider à trier entre les solutions à faible, moyen ou fort impact. *Par exemple, le déphasage est-il utile ? très utile, ou très peu utile ?*

Avec des retours d'expériences concrets et chiffrés, y compris des mesures sur l'été 2022, des recettes de ce qui marche, Franck Janin insistera sur la compréhension des mécanismes qui sont en jeu **pour que vous puissiez les adapter à tous vos cas particuliers.**

La formation est organisée avec **Franck Janin**, ingénieur thermicien spécialisé construction passive et écologique (HELIASOL). Il est aussi formateur, concepteur de bâtiments passifs, et l'un des 6 labellisés en France par le PHI Passive House Institut. Franck Janin a conçu plus de 30 projets déjà labellisés passifs, de la maison individuelle à des immeubles de logements, de bureaux, un centre de dialyse, des écoles, etc. - et beaucoup de projets en paille. Car quoi de mieux que le BTP Bois Terre Paille, pour réutiliser plutôt que recycler, et aller vers une minimisation des transformations, terre crue plutôt que cuite. Franck Janin a auto-construit une maison passive isolée en paille, concept qu'il met en application chaque fois que possible dans les projets qu'il accompagne.

Il se pose aussi la question de la décroissance, mise en œuvre depuis plusieurs années, de la sobriété matérielle.

/ Jour 1 : Bâtiments bois et thermique d'été

Posons le sujet

- Rappel sur le fonctionnement des bâtiments et des parois (thermique du bâtiment, 3 modes de transfert, équation P, U R air, etc)
 - Le passif et les spécificités de la construction bois
 - Les échanges thermiques dans l'habitat en été et ses facteurs impactants
- Atelier de calcul des flux

La thermique d'été

- Des bases de données météo à 2050 / 2070
- Le confort thermique d'été et ses composantes
- Atelier de calcul inertie - capacité calorifique - delta T air
- Le confort thermique :
 - Les facteurs qui impactent le confort d'été
 - Seuils et critères de confort
 - La simulation du confort
- Exemples et retours d'expériences

/ Jour 2 : Ateliers | Comment garantir le confort d'été en construction bois ?

Prévenir et lutter contre les surchauffes : la thermique d'été appliquée sur différents postes

- Vitrages (DV TV, facteur solaire)
- Occultations (Fixe, mobiles, diffus, casquette)
- Apports internes (équipements et usages)
- Inertie (à quel endroit est apportée l'inertie ?)
- Ventilation PC (VMC DF SF, puits canadien, insufflation, naturelle)
- Ventilation nocturne
- Isolation (R, Déphasage, diffusivité, capacité thermique)
- Cas hors logement : écoles, salles de réunion, bureaux

Etudes de cas, apportées par l'intervenant et les participant(e)s sur le confort d'été

Objectifs de formation

- Comprendre les composantes du confort thermique d'été et ses spécificités en construction bois
- Appréhender les méthodes de calcul pour concevoir des bâtiments bois confortables en été (neuf et réhabilitation)
- Etre en mesure d'appliquer concrètement sur ses projets

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 7,8/10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

900 € HT soit 1080 € TTC

& tarif préférentiel : 820 € HT soit 984 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 740 € HT (888 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)